

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 5 a) de l'ordre du jour

Novembre 2009

CX/EXEC 09/63/6

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Soixante-troisième session

Siège de l'OMS, Genève, 8 – 11 décembre 2009

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE DU CODEX POUR 2008-20013

SITUATION GÉNÉRALE

INTRODUCTION

1. À sa trentième session, la Commission a adopté son Plan stratégique 2008-2013¹.
2. La troisième partie du Plan stratégique contient une liste de contrôle à mettre régulièrement à jour afin que le Comité exécutif et la Commission puissent suivre la mise en œuvre du Plan stratégique.
3. La Commission est invitée à examiner la liste de contrôle présentée à l'Appendice 1 au présent document, ainsi que les notes supplémentaires du Secrétariat figurant à l'Appendice 2, et à formuler des observations et recommandations, le cas échéant.

¹ Publié en 2007 sous la cote ISSN 0259-2916.

MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2008-2013

1. Objectif 1: Promouvoir des cadres réglementaires cohérents							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/indicateurs mesurables	Situation actuelle	Notes	Avis donné par le Conseil exécutif	Décision de la Commission
1.1 Examiner et élaborer des normes et textes apparentés du Codex relatifs à la sécurité sanitaire des aliments	CCFH, CCFA, CCCF, CCPR, CCRVDF, CCNFSDU, Groupes spéciaux et Comités de produits compétents	Activité continue	Normes et textes apparentés adoptés aux différentes étapes	En cours	Voir CX/EXEC 09/63/3		
1.2 Examiner et élaborer des normes et textes apparentés du Codex relatifs à la qualité des aliments	Groupes spéciaux, Comités de produit et Comités de coordination FAO/OMS compétents	Activité continue	Normes et textes apparentés adoptés aux différentes étapes	En cours	Voir CX/EXEC 09/63/3		
1.3 Examiner et élaborer des normes et textes apparentés du Codex relatifs à l'étiquetage des denrées alimentaires et à la nutrition	CCFL, CCNFSDU	Activité continue	Normes et textes apparentés adoptés aux différentes étapes	En cours	Voir CX/EXEC 09/63/3		

1. Objectif 1: Promouvoir des cadres réglementaires cohérents							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/indicateurs mesurables	Situation actuelle	Notes	Avis donné par le Conseil exécutif	Décision de la Commission
1.4 Examiner et élaborer des normes et textes apparentés du Codex relatifs à l'inspection et à la certification des denrées alimentaires, ainsi qu'aux méthodes d'échantillonnage et d'analyse	CCMAS, CCFICS	Activité continue	Normes et textes apparentés adoptés aux différentes étapes	En cours	Voir CX/EXEC 09/63/3		
1.5 Élaborer des directives relatives à l'utilisation prudente et sûre des antimicrobiens dans le secteur de l'élevage et de l'agriculture pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens	Comités du Codex compétents existants, Groupe intergouvernemental spécial sur la résistance aux antimicrobiens	Achèvement au plus tard en 2011	Directives relatives à l'utilisation prudente et sûre des antimicrobiens dans le secteur de l'élevage et de l'agriculture pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens	En cours	Voir ALINORM 10/33/42 Avant-projet de lignes directrices pour l'analyse des risques liés à la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire avancé à l'étape 5		
1.6 Envisager des cadres novateurs de gestion des risques	CCRVDF, CCPR	Achèvement au plus tard en 2009	Rapports du CCRVDF et du CCPR présentés respectivement au Comité exécutif et à la Commission du Codex	En cours	<u>CCRVDF</u> - nouveaux travaux sur les recommandations en matière de gestion des risques pour les médicaments vétérinaires sans DJA et/ou LMR, y compris processus pour diffuser les recommandations sur la gestion du risque (ALINORM 09/32/31, par. 165);		

1. Objectif 1: Promouvoir des cadres réglementaires cohérents							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/indicateurs mesurables	Situation actuelle	Notes	Avis donné par le Conseil exécutif	Décision de la Commission
					<p>- examen de tous les facteurs pris en considération pour établir les DJA et recommander les LMR (ALINORM 09/32/31, par. 148)</p> <p><u>CCPR</u></p> <p>- Révision des Principes relatifs à l'analyse des risques appliqués par le CCPR: en cours (ALINORM 09/32/24, par. 177-185)</p>		
1.7 Encourager la FAO et l'OMS à étoffer leurs programmes de renforcement des capacités	Commission du Codex Alimentarius, Comité exécutif et Comités de coordination FAO/OMS	Activité continue	Rapport FAO/OMS à la Commission, au Comité exécutif et aux Comités de coordination	En cours	Voir ALINORM 09/32/9F-Add.1		
1.8 Publier et diffuser le Codex Alimentarius	Secrétariat du Codex, Services centraux de liaison avec le Codex	Activité continue	Publication et diffusion du Codex Alimentarius	En cours	<p>Des normes et textes apparentés du Codex nouveaux ou révisés ont été publiés sur le site web du Codex et le CD ROM a commencé à être élaboré après la trente-deuxième session de la Commission du Codex Alimentarius.</p> <p>Plusieurs nouvelles publications spéciales ont été publiées sur différents thèmes.</p>		

Objectif 2: Favoriser la plus vaste et la plus cohérente application possible des principes scientifiques et de l'analyse des risques							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/indicateurs mesurables	Situation actuelle	Notes	Avis donné par le Conseil exécutif	Décision de la Commission
2.1 Examiner la cohérence des principes relatifs à l'analyse des risques élaborés par les Comités du Codex compétents	CCGP	Achèvement au plus tard en 2011	Rapport du CCGP sur l'examen effectué présenté à la Commission du Codex Alimentarius.	en cours	Le document du CCNFSU sur la politique en matière d'analyse des risques a été adopté par la Commission, à sa trente-deuxième session. Le CCFH prépare un document d'orientation sur l'analyse des risques. Le CCGP a confirmé le calendrier (2011).		
2.2 Examiner les principes relatifs à l'analyse des risques élaborés par les Comités du Codex compétents	Commission du Codex Alimentarius, CCEXEC, CCFA, CCCF, CCPR, CCRVDF, CCFH, CCNFSU	Achèvement au plus tard en 2013	Rapport des comités compétents sur l'examen achevé, en tenant compte de l'examen des activités 2.1 et 2.3. 3.	N'a pas encore démarré	Cette activité devrait être entreprise une fois achevée l'activité 2.1.		

Objectif 2: Favoriser la plus vaste et la plus cohérente application possible des principes scientifiques et de l'analyse des risques							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/indicateurs mesurables	Situation actuelle	Notes	Avis donné par le Conseil exécutif	Décision de la Commission
2.3 Renforcer la communication entre les organes subsidiaires compétents du Codex et les organes d'experts scientifiques FAO/OMS	CCFA, CCCF, CCPR, CCRVDF, CCFH, CCNFSDU	En cours	Inclus dans le Rapport comme demandé au point 2.2.		Voir activité 2.2 ci-dessus		
2.4 Examiner la série de critères recommandés à la FAO et à l'OMS pour le classement par ordre de priorité des demandes d'avis scientifiques émanant du Codex.	Comité exécutif	Achèvement au plus tard en 2009	Rapport sur l'examen, présenté par le Comité exécutif à la Commission avec la recommandation de mieux harmoniser les priorités et les ressources	Achevé	À sa 61 ^{ème} session, le Comité exécutif est convenu qu'il n'était pas nécessaire de réviser les critères à ce stade Voir CX/EXEC 09/63/10-Add.1		
2.5 Encourager les pays à transmettre leurs demandes d'avis scientifiques à la FAO/à l'OMS par l'intermédiaire de la Commission du Codex Alimentarius	Commission du Codex Alimentarius, Comité exécutif, tous les organes subsidiaires	Activité continue	Rapports de la FAO et de l'OMS sur les demandes d'avis scientifiques reçues directement des pays comparées aux demandes reçues par l'intermédiaire de la Commission du Codex Alimentarius.	En cours	Voir CX/EXEC 09/63/10-Add.1 Seuls les organes subsidiaires du Codex ont présenté des demandes d'avis scientifiques en 2008-2009		

Objectif 2: Favoriser la plus vaste et la plus cohérente application possible des principes scientifiques et de l'analyse des risques							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/indicateurs mesurables	Situation actuelle	Notes	Avis donné par le Conseil exécutif	Décision de la Commission
2.6 Encourager la FAO et l'OMS à assurer une formation et un renforcement des capacités pour l'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments	Commission du Codex Alimentarius, Comité exécutif, Comités de coordination FAO/OMS et Membres du Codex	Activité continue	Rapport FAO/OMS à la Commission, au Comité exécutif et aux Comités de coordination	En cours	Voir ALINORM 09/32/9F Add.1		

Objectif 3: Renforcer l'aptitude du Codex à gérer son travail							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/indicateurs mesurables	Situation actuelle	Notes	Avis donné par le Comité exécutif	Décision de la Commission
3.1 Examiner les critères d'établissement des priorités de travail et les procédures de l'examen critique effectué par le Comité exécutif	Comité exécutif, CCGP	Achèvement au plus tard en 2009 Achèvement au plus tard en 2011	Rapport du Comité exécutif sur l'analyse du processus d'examen critique. Si nécessaire, procéder à une révision des critères régissant l'établissement des priorités des travaux (CCGP)	Pour examen par le CCEXEC à sa soixante-troisième session.	À sa 61 ^{ème} session, le Comité exécutif est convenu qu'il était prématuré de formuler des propositions concrètes et a décidé de réexaminer cette question quand il aurait plus d'expérience de la conduite de l'examen critique. Voir point 2 de l'ordre du jour relatif aux orientations pour		

Objectif 3: Renforcer l'aptitude du Codex à gérer son travail							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/indicateurs mesurables	Situation actuelle	Notes	Avis donné par le Comité exécutif	Décision de la Commission
					l'application des critères		
3.2 Assurer une gestion efficace des normes	Comité exécutif	Activité continue	Rapport sur le respect du calendrier fixé pour l'élaboration des normes (associé au processus d'examen critique)	En cours	Voir CX/EXEC 09/63/3		

Objectif 3: Renforcer l'aptitude du Codex à gérer son travail							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/indicateurs mesurables	Situation actuelle	Notes	Avis donné par le Comité exécutif	Décision de la Commission
3.3 Élaborer des critères pour la prise de décisions et la fixation des priorités par comité	Tous les comités s'occupant de questions générales et d'autres organes subsidiaires, selon le cas	Achèvement au plus tard en 2008 L'examen des critères commencera en 2008	Critères de prise de décision et de fixation des priorités par Comité Confirmation de la révision des critères début 2008	Critères pour la prise de décision <u>Activité achevée :</u> CCFH, CCFA, CCCF, CCPR, CCMMP, CCMAS, CCRVDF <u>En cours de révision:</u> CCFFP Critères pour la fixation des priorités <u>Activité achevée.</u> CCFH, CCFA, CCCF, CCRVDF, CCMMP	Les autres comités considèrent que les critères généraux pour la fixation des priorités sont adéquats. Voir point 2 de l'ordre du jour relatif aux orientations pour l'application des critères		
3.4 Analyser les approches de la gestion des travaux facilitant l'avancement des textes dans la procédure par étape du Codex	Soit par le Secrétariat du Codex, soit par un consultant pour la prochaine étape (3.5)	Achèvement au plus tard en 2009	Rapport au Comité exécutif et à la Commission du Codex sur l'analyse des approches de la gestion des travaux	N'a pas encore démarré.			

Objectif 3: Renforcer l'aptitude du Codex à gérer son travail							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/indicateurs mesurables	Situation actuelle	Notes	Avis donné par le Comité exécutif	Décision de la Commission
3.5 Adopter des approches dont on sait qu'elles facilitent l'avancement des textes dans la procédure par étape du Codex au niveau des organes subsidiaires qui n'utilisent pas actuellement ces approches	Comité exécutif et Commission du Codex	Achèvement au plus tard en 2011	Adoption par la Commission du Codex d'approches facilitant la gestion des travaux	N'a pas encore démarré.	Cette activité devrait démarrer une fois que l'Activité 3.4 sera achevée.		
3.6 Enregistrer toutes les demandes d'avis scientifiques en les classant par ordre de priorité	Comité exécutif, Commission du Codex, FAO et OMS	Activité continue	Rapport complet sur l'enregistrement de toutes les demandes d'avis scientifiques, présenté par la FAO/OMS à la Commission du Codex Alimentarius	En cours	Voir CX/EXEC 09/63/10-Add.1		
3.7 Évaluer la capacité du Secrétariat du Codex à s'acquitter de ses fonctions de manière efficace	Secrétariat du Codex, Comité exécutif, Commission du Codex	Achèvement au plus tard en 2009	Rapport du Secrétariat à la Commission du Codex, sur le personnel et d'autres ressources fondamentales	Activité achevée.	Voir CX/EXEC 09/63/7		

Objectif 3: Renforcer l'aptitude du Codex à gérer son travail							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/indicateurs mesurables	Situation actuelle	Notes	Avis donné par le Comité exécutif	Décision de la Commission
3.8 Rationaliser les travaux des travaux du Codex sur les produits	Comité exécutif, Commission du Codex Alimentarius	Achèvement au plus tard en 2010	Application effective des décisions de la Commission sur la rationalisation des travaux du Codex sur les produits grâce à la réforme de la structure des organes subsidiaires du Codex	Achevée	À sa trente-deuxième session, la Commission a décidé d'interrompre l'examen de cette question (ALINORM 09/32/REP, par. 223-228)		

Objectif 4: Promouvoir la coopération entre le Codex et d'autres organisations internationales pertinentes							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/Indicateurs mesurables	Situation actuelle	Notes	Avis donné par le Conseil exécutif	Décision de la Commission
4.1 Suivre les activités d'autres organes normatifs internationaux	Commission du Codex Alimentarius, Comité exécutif, Secrétariat du Codex, organes subsidiaires	Activité continue	Rapport au Comité exécutif et à la Commission du Codex indiquant les complémentarités, les lacunes, les doubles emplois ou les incompatibilités avec les travaux d'autres organisations internationales	En cours	Voir ALINORM 09/32/9D Partie I		

Objectif 4: Promouvoir la coopération entre le Codex et d'autres organisations internationales pertinentes							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/Indicateurs mesurables	Situation actuelle	Notes	Avis donné par le Conseil exécutif	Décision de la Commission
4.2 Encourager la prise en compte des travaux du Codex par les autres organes internationaux	Secrétariat du Codex	Activité continue	Nombre de normes élaborées par d'autres organisations internationales, mentionnant les normes et textes apparentés du Codex	En cours	Voir ALINORM 09/32/9D Partie I		
4.3 Encourager la prise en compte des travaux d'autres organes internationaux dans les travaux du Codex	Observateurs, Secrétariat du Codex	Activité continue	Nombre de normes du Codex élaborées en tenant compte d'apports identifiables d'autres organisations internationales	En cours	Voir ALINORM 09/32/9D Partie I		
4.4 Envisager une coopération avec d'autres organisations internationales intergouvernementales compétentes	Conseillers juridiques de la FAO et de l'OMS, Secrétariat du Codex	Activité continue	Trouver le moyen de renforcer la coopération du CODEX avec l'OIE et la CIPV	En cours	Voir ALINORM 09/32/9D Partie I		
4.5 Promouvoir la coordination interdisciplinaire aux niveaux national et régional	Membres du Codex, Comités de coordination FAO/OMS	Achèvement au plus tard en 2009	Rapports des membres aux Comités régionaux de coordination sur les mécanismes et critères d'évaluation.	Envoi aux gouvernements d'un questionnaire sur la coordination interdisciplinaire en vue d'un débat à ce sujet au sein des Comités de coordination régionaux.	ALINORM 09/32/15, par. 10 (CCASIA) ALINORM 09/32/40, par. 20 (CCNEA) ALINORM 09/32/28, par. 19 - 21 (CCAFRICA) ALINORM 09/32/19, par. 8-9) (CCEURO) ALINORM 09/32/36, par. 12 et 21 (CCLAC)		

Objectif 5: Encourager une participation maximale et efficace des membres							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/Indicateurs mesurables	Situation actuelle	Notes	Avis donné par le Conseil exécutif	Décision de la Commission
5.1 Favoriser une participation accrue des pays en développement au Codex	Commission du Codex, Comité exécutif	Activité continue	Rapports de la FAO / OMS présentant une analyse des mesures de renforcement de la participation prises dans le cadre du Fonds fiduciaire du Codex.	En cours	Voir CX/EXEC 09/63/10		
5.2 Promouvoir la bonne utilisation des observations écrites dans le cadre de la procédure Codex	Membres du Codex, observateurs, Comité exécutif, Secrétariat du Codex	Activité continue	Rapports par les pays hôtes sur les modalités de présentation des observations écrites en réponse aux lettres circulaires et respect par les présidents des directives concernant la conduite des réunions.	En cours			
5.3 Évaluer l'efficacité des sessions des Comités du Codex tenues dans des pays en développement	Pays hôtes, Comité exécutif	Achèvement au plus tard en 2009	Rapports des pays hôtes et hôtes conjoints sur la formule des hôtes conjoints	Examiné par la Commission du Codex à sa trente-deuxième session et pour examen ultérieur par le CCGP	Certaines recommandations formulées lors de la trente-deuxième session (ALINORM 09/32/REP, par. 157-168)		
5.4 Renforcer les Services centraux de liaison avec le Codex et les Comités nationaux du Codex	Commission du Codex Alimentarius, Comité exécutif, Secrétariat du Codex	Activité continue	Rapports de la FAO/OMS sur les pays dont la structure nationale et les Services centraux de liaison avec le Codex ont bénéficié	En cours	ALINORM 09/32/9F-Add.1 et ALINORM 09/32/32 par. 14 (CCNASWP) ALINORM 09/32/15,		

Objectif 5: Encourager une participation maximale et efficace des membres							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/Indicateurs mesurables	Situation actuelle	Notes	Avis donné par le Conseil exécutif	Décision de la Commission
			d'un soutien.		par. 101 (CCASIA) ALINORM 09/32/28, par. 17 – 21 (CCAFRICA) ALINORM 09/32/19, par. 49-50) (CCEURO) ALINORM 09/32/36, par. 12 et 21 (CCLAC)		
5.5 Renforcer la participation des organisations non gouvernementales aux niveaux international, régional et national	Commission du Codex Alimentarius, Membres du Codex, organes subsidiaires	Activité continue	Rapports des États Membres au titre des points inscrits à l'ordre du jour des Comités régionaux sur la participation des organisations non gouvernementales au niveau national.	En cours Un questionnaire a été envoyé aux gouvernements en vue d'un débat au sein des Comités de coordination.	ALINORM 09/32/32 par. 16 (CCNASWP) ALINORM 09/32/15, par. 12 (CCASIA) ALINORM 09/32/40, par. 20 (CCNEA) ALINORM 09/32/28, par. 17 – 21 (CCAFRICA) ALINORM 09/32/19, par. 47-48) (CCEURO)		
5.6 Améliorer la communication d'informations sur les travaux du Codex aux niveaux international et national	Secrétariat du Codex, OMS et FAO, Services centraux de liaison avec le Codex, organes subsidiaires	Activité continue	Rapports du Secrétariat à la Commission du Codex Alimentarius sur l'utilisation accrue de matériel audio/de diffusion sur le Web, l'amélioration des pages Web, le recours plus fréquent à la		Voir ALINORM 09/32/9A et CAC/32 INF/9		

Objectif 5: Encourager une participation maximale et efficace des membres							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/Indicateurs mesurables	Situation actuelle	Notes	Avis donné par le Conseil exécutif	Décision de la Commission
			distribution électronique de documents du Codex, etc.				

Appendice 2

Notes du Secrétariat

Objectif 1: Promouvoir des cadres réglementaires cohérents

1. **Activités 1.1 à 1.5:** Elles sont en cours et constituent des activités essentielles de la Commission. Elles font l'objet d'un suivi régulier grâce à l'Examen critique qui incombe au Comité exécutif.

2. **Activité 1.6:** Elle porte spécifiquement sur l'étude des cadres de gestion des risques à appliquer pour l'établissement de limites maximales de résidus (LMR) pour les médicaments vétérinaires et les pesticides, par le Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF) et le Comité sur les résidus de pesticides (CCPR) respectivement.

1. Résidus de médicaments vétérinaires

- À sa dix-huitième session (mai 2009), le CCRVDF est convenu de constituer un groupe de travail électronique chargé i) de définir le champ d'application des nouveaux travaux sur les recommandations en matière de gestion des risques pour les médicaments vétérinaires auxquels le JECFA n'a pas attribué de DJA et/ou de LMR du fait de risques spécifiques pour la santé humaine ou du manque d'informations à leur sujet; ii) d'élaborer un processus qui permettra au Comité de diffuser des recommandations sur la gestion du risque; iii) de formuler des propositions sur la façon de traiter les autres médicaments vétérinaires pour lesquels le JECFA a identifié des risques évidents pour la santé humaine, énumérés à l'Annexe II du document publié sous la cote CX/RVDF 09/18/8; et iv) de proposer des procédures pour intégrer ces recommandations sur la gestion du risque dans le processus d'établissement de normes du Codex (ALINORM 09/32/31 par. 158-166).
- À sa dix-huitième session, le CCRVDF est convenu d'examiner tous les facteurs pris en considération pour établir les DJA ou recommander les LMR (ALINORM 09/32/31 par. 148).

2. Résidus de pesticides

- A sa quarantième session (avril 2008), le CCPR a proposé de nouveaux travaux concernant la révision des Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de pesticides, qui comprendraient les *Critères pour la procédure d'établissement de la liste des composés à évaluer en priorité par la JMPR* et la *Procédure d'examen périodique des LMR* (ALINORM 08/31/24 par. 129 à 133).
- À sa quarante-et-unième session, le CCPR est convenu de maintenir la procédure de réévaluation périodique tout en reconnaissant qu'il était nécessaire de réviser les exigences en matière de données et les procédures de révocation des LMR pour les pesticides.
- La révision est en cours (ALINORM 09/32/24 par. 177-185), et le document devrait être prêt au plus tard en 2010 pour que des principes relatifs à l'analyse des risques révisés puissent être présentés au CCPG en 2011.

3. **Activité 1.7** Elle est en cours. Des informations sur les activités de renforcement des capacités entreprises par la FAO et l'OMS ont été présentées à la trente-deuxième session de la Commission du Codex Alimentarius dans le document ALINORM 09/32/9F-Add.1. Ces activités sont aussi examinées régulièrement par les Comités de coordination FAO/OMS.

4. **Activité 1.8:** Elle est mise en œuvre par le Secrétariat du Codex en tant qu'activité continue, y compris à l'aide de l'Internet. Tous les services centraux de liaison avec le Codex jouent un rôle important dans la publication et la diffusion du Codex Alimentarius au niveau national.

Objectif 2: Favoriser la plus vaste et la plus cohérente application possible des principes scientifiques et de l'analyse des risques

5. **Activité 2.1** Le document sur les principes relatifs à l'analyse de risques élaboré par le Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU) a été adopté par la Commission. Le Comité du Codex sur l'hygiène des denrées alimentaires (CCFH) prépare actuellement un document de ce

type et une mise à jour sera présentée au CCEXEC, à sa soixante troisième session, après la réunion du CCFH. À sa vingt-cinquième session, le Comité sur les principes généraux a procédé à un examen général de cette activité et confirmé le calendrier de travail de manière à terminer l'examen d'ici à 2011 (ALINORM 09/32/33, par. 91-98). **L'activité 2.2** ne commencera que lorsque l'activité 2.1 aura été menée à bonne fin.

6. **Activité 2.3** Elle vise à renforcer la communication entre les organes subsidiaires compétents du Codex (en tant que gestionnaires des risques) et les organes d'experts scientifiques FAO/OMS (en tant qu'évaluateurs des risques) conformément au paragraphe 38 des *Principes de travail pour l'analyse des risques destinés à être appliqués dans le cadre du Codex Alimentarius*. Cette activité devrait avancer en parallèle et en lien étroit avec l'activité 2.2. Entre-temps, le CCFA, le CCCF, le CCPR, le CCFH et le CCRVDF ont continué de communiquer avec les organes d'experts scientifiques compétents conformément à la politique en place en matière d'analyse des risques et/ou à la pratique établie.

7. **Activité 2.4** Elle porte sur les critères suivants recommandés à la FAO et à l'OMS par le Comité exécutif à sa cinquante-cinquième session (ALINORM 05/28/3 par.75):

Critères applicables par la FAO et l'OMS pour le classement par ordre de priorité des demandes d'avis scientifiques émanant du Codex:

- *Pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités stratégiques tels que définis dans le Cadre stratégique;*
- *Définition claire de la portée et de l'objectif de la demande et indication précise de la manière dont seront utilisés les avis dans les travaux du Codex;*
- *Importance et urgence de l'élaboration ou de l'avancement des textes du Codex, compte tenu de la pertinence de la question pour la santé publique et/ou le commerce des denrées alimentaires et des besoins des pays en développement;*
- *Disponibilité des connaissances et des données scientifiques requises pour effectuer une évaluation des risques ou pour formuler un avis scientifique;*
- *Attribution par la Commission du Codex Alimentarius d'un degré de priorité élevé.*

À sa soixante-et-unième session, le Comité exécutif a noté que la FAO et l'OMS considéraient que les critères actuels étaient utiles et appropriés et souhaitaient utiliser la même série de critères. Le Comité est convenu qu'il n'était pas nécessaire de réviser les critères à ce stade (ALINORM 08/31/3A, par.132). La FAO et l'OMS utilisent actuellement ces critères, comme indiqué dans CX/EXEC 09/63/10-Add.1.

8. **Activité 2.5** Cette activité est en cours. Le document CX/EXEC 09/63/10-Add.1 contient une liste des demandes d'avis scientifiques adressées à la FAO et à l'OMS. Toutes les demandes d'avis scientifiques examinées en 2008-2009 émanaient d'organes subsidiaires du Codex.

9. **Activité 2.6** Cette activité est en cours. Les activités de la FAO et de l'OMS dans le domaine du renforcement des capacités d'analyse des risques ont été présentées à la Commission (trente-deuxième session) dans le document ALINORM 09/32/9F Add.1 et une mise à jour sera présentée à la Commission à sa trente-troisième session. Ces activités sont aussi régulièrement examinées par les Comités de coordination de la FAO et de l'OMS.

Objectif 3: Renforcer l'aptitude du Codex à gérer son travail

Activité 3.1 À sa soixante-et-unième session, le Comité exécutif est convenu qu'il était prématuré de formuler des propositions concrètes sur la façon d'entamer l'examen de ces critères et procédures et a décidé de réexaminer cette question une fois que le Comité exécutif aurait acquis plus d'expérience de la conduite de l'examen critique (ALINORM 08/31/3A, par.133). Après les débats tenus lors de la soixante-deuxième session du CCEXEC et de la trente-deuxième session de la Commission, les Orientations sur l'application des *Critères régissant l'établissement des priorités des travaux* (CX/EXEC 09/63/2) seront examinées au titre du point 2 de l'ordre du jour de la soixante-troisième session du Comité exécutif.

10. **Activité 3.2** Il s'agit d'une activité en cours qui sera examinée au titre du point 3 de l'ordre du jour de la soixante-troisième session du Comité exécutif.

11. **Activité 3.3** Elle a été mise en œuvre à divers degrés selon les Comités. La plupart ont examiné la question et ont répondu, soit en se prononçant en faveur de l'élaboration de critères spécifiques, soit en confirmant que l'utilisation des critères généraux était suffisante. Voir aussi Activité 3.1 ci-dessus.

12. **Activité 3.4.** Il s'agira en premier lieu d'effectuer un examen des méthodes de gestion utilisées actuellement par la Commission et ses organes subsidiaires et de leur efficacité. Cette activité pourrait être examinée en tenant compte de l'expérience acquise dans le domaine de l'examen critique. L'**activité 3.5** sera entreprise une fois achevée l'activité 3.4.

13. **Activité 3.6** Cette activité est en cours. Les informations mises à jour sur les avis scientifiques fournis par la FAO et l'OMS sont présentées dans le document CX7EXEC 09/63/10-Add.1.

14. **Activité 3.7.** Cette activité sera examinée au point 5 b) de l'ordre du jour de la soixante-troisième session du CCEXEC.

15. **Activité 3.8** Cette activité est achevée. À sa soixantième session, le Comité exécutif a approuvé les Directives sur l'application des *Critères régissant l'établissement des priorités des travaux applicables aux produits* (ALINORM 08/31/3 Annexe II) et la Commission a adopté, à sa trente-et-unième session, les *Procédures proposées pour la conversion de normes régionales en normes mondiales*. Pour ce qui concerne l'"Examen du regroupement ou de la dissolution de comités existants", la Commission a décidé, à sa trente-deuxième session, de ne pas poursuivre ses débats sur cette question (ALINORM 09/32/REP, par. 223-228).

Objectif 4: Promouvoir la coopération entre le Codex et d'autres organisations internationales compétentes

16. **Activité 4.1** Elle implique l'examen d'un document de travail et de plusieurs documents d'information soumis à la Commission. Des informations sur les activités de l'OIE, de l'OMC, de l'AIEA et de l'ISO sont présentées à chaque session de la Commission, tandis que les informations sur les activités d'autres organisations internationales sont présentées à la Commission, le cas échéant.

17. **Activité 4.2** Pour mettre en œuvre cette activité, le Secrétariat du Codex participe de façon régulière ou occasionnelle, pour des sujets d'intérêt spécifique, aux réunions pertinentes d'autres organisations normatives internationales, ou présente des contributions écrites, principalement pour attirer l'attention d'autres organisations sur les activités déjà réalisées ou en cours du Codex.

18. **Activité 4.3** Elle peut revêtir une forme générale ou une forme spécifique. À sa vingt-huitième session, la Commission a encouragé l'OIE à participer activement à l'établissement de normes Codex par le biais des travaux de plusieurs organes subsidiaires, tandis que d'autres organisations, telles que la CEE-ONU, participent aux travaux d'un organe subsidiaire spécifique du Codex.

19. **Activité 4.4** Il conviendrait qu'elle soit traitée par la Commission lorsqu'elle se penche sur les informations concernant la collaboration avec l'OIE et la CIPV (telles que présentées à la Commission, à sa trente-deuxième session, dans le document ALINORM 09/32/9D Partie I).

20. **Activité 4.5** Cette activité a été entreprise par les Comités de coordination de la FAO et de l'OMS entre octobre 2008 et mars 2009, conformément à ce qu'avait recommandé la Commission, à sa trente-et-unième session. Les rapports des Comités ont été aussi examinés par la Commission à sa trente-deuxième session.

Objectif 5: Encourager la participation maximale et efficace des membres

21. **Activité 5.1** Cette activité est en cours. Le rapport du Fonds fiduciaire FAO/OMS est présenté dans le document CX/EXEC 09/63/10.

22. **Activité 5.2** Elle commencera par une consultation entre les gouvernements hôtes et le Secrétariat du Codex qui détermineront les mesures à prendre. La première étape consistera à examiner comment dans la pratique courante les observations sont présentées et comment elles sont examinées durant une session du Codex. Une enquête à cette fin pourrait avoir lieu en 2010.

23. **Activité 5.3** Elle a été examinée par le Comité exécutif à sa soixante-deuxième session et par la Commission à sa trente-deuxième session. La Commission a formulé des recommandations d'ordre pratique et a décidé que cette question serait réexaminée lors de la prochaine session du Comité sur les principes généraux (ALINORM 09/32/REP, par. 157-168).

24. **Activité 5.4** Les rapports des sessions des Comités de coordination FAO/OMS tenues en 2008-2009 ont été présentés à la Commission, à sa trente-deuxième session. Cette activité s'appuie sur l'activité 5.6.

25. **Activité 5.5** Les rapports des sessions des Comités de coordination FAO/OMS tenues en 2008-2009 ont été présentés à la Commission, à sa trente-deuxième session.

26. Au titre de l'**Activité 5.6**, le Secrétariat du Codex continue d'améliorer la fonctionnalité du site Web du Codex et de recourir de plus en plus au courrier électronique. Du matériel audiovisuel et d'autres matériels pertinents ont été produits à l'intention des Services centraux de liaison avec le Codex. On prévoit la publication régulière d'un bulletin Codex. Les coordonnateurs régionaux s'occupent de la création de sites Web pour les Comités de coordination afin de renforcer et de maintenir la communication entre les membres du Codex de chaque région.